NOUVELLE-ORLÉANS, 1er NOVEMBRE 1898.

Livraison 6ème. 6e SÉRIE. Tome II

COMPTES-RENDUS

—DE—

L'Athénée Louisianais,

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS.

SOMMAIRE.

Pour l'Abonnement s'adresser au Secrétaire, P. O. Box 725.

Prix de l'Abonnement, $1.50 par An, payable d'avance.
Le Numéro, 25 Cents,
Chez l'Imprimeur, 406 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS :
IMPRIMERIE FRANCO-AMERICAINE, 406, RUE DE CHARTRES
1898.

Nouvelle-Orléans, 1er Novembre 1898.

COMPTES-RENDUS
DE
L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS

La Société fondée sous ce nom a pour objet:

1o. De perpétuer la langue française en Louisiane;

2o. De s'occuper de travaux scientifiques, littéraires, artistiques, et de les protéger;

3o. De s'organiser en Association d'Assistance Mutuelle.

Nous croyons devoir porter à la connaissance de nos lecteurs et des personnes qui désirent adresser des manuscrits à l'Athénée, les dispositions ci-dessous des règlements de notre Société:

1. Toute personne étrangère à l'Athénée, désirant lui communiquer un travail digne de l'intéresser, en demande l'autorisation au Président, ou à un comité nommé à cet effet.

2. L'Athénée, dans ses travaux scientifiques et littéraires, ne s'occupe de politique ou de religion que d'une manière générale et subsidiaire.

3. Chaque membre ayant le droit d'exprimer librement sa pensée, doit en être responsable, et signera de son nom propre toutes les communications adressées à l'Athénée.

4. Les opinions émises dans les dissertations qui seront présentées à l'Athénée doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et notre Société n'entend leur donner aucune approbation ou improbation.

Séance de Rentrée—14 Octobre 1898.

PRÉSIDENCE DE M. ALCÉE FORTIER.

Membres présents: MM. Alcée Fortier, Dr. G. Devron, Gaston Doussan, Chas. F. Claiborne, Edgar Grima, Juge Emile Rost et Bussière Rouen.

Ouverture de la séance à huit heures.

Le Président souhaite la bienvenue à ses collègues, et exprime les regrets causés à l'Athénée par la mort du docteur John Dell'Orto, qui fut un véritable ami de notre Société. "M. le docteur Dell'Orto," ajoute M. Fortier, "était un homme aussi modeste qu'instruit, et

tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître ont toujours apprécié les qualités de cet homme de cœur ; il est donc juste que nous consacrions une place dans nos procès-verbaux à la mémoire de celui qui a beaucoup fait pour maintenir l'Athénée Louisianais."

M. le docteur Devron parle aussi du docteur Dell'Orto et dit qu'il ne cessa de venir à nos réunions que quand la maladie eut fait de terribles ravages en lui.

M. le Président annonce que, par son testament, Mlle Langlès, une des victimes du naufrage du paquebot "La Bourgogne," a laissé à l'Athénée la somme de $500. Seulement il croit que cette somme ne sera perçue que quand la Cour aura statué sur les objections qui doivent être présentées contre ce testament.

Pourtant, quel que soit le résultat du procès, l'Athénée ne peut que se souvenir avec reconnaissance de cette jeune personne qui a voulu l'aider à poursuivre son œuvre patriotique et désintéressée.

M. Gaston Doussan annonce, pour la prochaine réunion, deux manuscrits ayant pour titre : "De l'amitié," et "De l'âme."

M, Fortier donne lecture d'une lettre spirituelle et intéressante de M. Félix Larue, contenant une adaptation de la fable de LaFontaine : La Cigale et la Fourmi.

A l'unanimité des voix, il est décidé de publier cette lettre dans les "Comptes-Rendus."

La parole est ensuite donnée à M. le juge Emile Rost, qui fait une charmante causerie sur ce qu'il a vu en France dans son dernier voyage. Ses collègues suivent l'itinéraire parcouru par le Juge, et écoutent avec le plus grand intérêt ses appréciations et ses observations sur les monuments qu'il a visités. Le Juge cause de l'église de Fourvière, près de Lyon, de Carcassonne et de Lourdes, et donne une admirable description de la splendeur

des décorations dans les églises de Fourvière et de Lourdes. A Lourdes, les façades des deux églises, qui sont superposées, sont illuminées par des milliers de lampes électriques, et pour ajouter à la grandeur de ce spectacle, les processions du Saint Sacrement se font le soir et les cierges allumés que tiennent les assistants produisent aussi un effet magique.

Le Juge Rost parle aussi de la vieille cité de Carcassonne, et donne une idée du merveilleux état de conservation de ces anciennes constructions. Il croit que la détérioration vient plutôt de l'homme que du temps.

La causerie se termine par quelques détails sur Biarritz.

A dix heures l'ajournement est prononcé.

Séance du 28 Octobre 1898.

PRÉSIDENCE DE M. ALCÉE FORTIER.

Membres présents; MM. Alcée Fortier, Dr. G. Devron, Gaston Doussan, Charles T. Soniat et Bussière Rouen.

A huit heures la séance est ouverte.

Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion précédente.

Le Secrétaire lit une lettre du docteur J. Touatre, qui remercie l'Athénée de l'avoir nommé membre correspondant.

La démission de M. Adolphe Schreiber comme membre actif est lue, et c'est avec le plus grand regret qu'elle est acceptée.

M. Gaston Doussan lit ensuite deux essais philosophiques ayant pour titre : "De l'âme," "De l'amitié."

Il est décidé de publier dans les "Comptes Rendus," ces deux études sérieuses et fort intéressantes.

A neuf heures et un quart l'ajournement est prononcé.

DE L'AMITIÉ.

Comme Montaigne, vouant à La Boëtie l'amitié la plus pure, il faut en avoir soi-même ressenti les effets pour en être juge. Nul ne saurait décrire avec une vérité parfaite ce qu'est la véritable amitié, si en lui-même il n'a pas connu le bonheur d'en jouir avec celui pour qui il éprouve ce sentiment exquis, charmant, qui, sans être l'amour, n'en est pas moins presque divin. Avec quel plaisir nous nous trouvons en présence de celui qui possède notre amitié. Il nous semble que les heures s'écoulent trop vite, et que la séparation ne devrait jamais venir. La pensée, l'esprit et le cœur doivent toujours être pleins de celui que l'on estime plus que soi-même. Il me semble qu'un véritable ami est, après celle qu'on aime, la chose la plus précieuse au monde. On doit souvent penser à lui, et il ne devrait pas se passer de jour que nous n'en parlions autour de nous ; car nous devons toujours nous tenir en garde contre nous-mêmes, à seule fin que l'indifférence et l'oubli ne viennent un jour nous ravir la meilleure partie de notre être : l'amitié.

L'histoire nous offre l'exemple des plus grandes et des plus nobles amitiés. Damon et Pythias, les Gracques, Montaigne et La Boëtie, et mille autre noms, sont trop connus pour ne pas nous démontrer que la véritable amitié a existé, et existera toujours quoi qu'on en dise.

Mais il en est quelquefois de l'amitié comme de l'amour. On croirait quand on aime qu'on devrait être aimé, et quelquefois, bien souvent même, il n'en est pas ainsi.

On croirait qu'une véritable amitié devrait être toujours partagée, mais, hélas, bien souvent elle ne l'est qu'à un degré si faible que lorsqu'elle est mise à l'épreuve, celui qui y croyait s'en trouve être la dupe, et alors quelle déception, quel découragement, quel dégoût.

Ecoutons la description que Montaigne nous donne, dans ses Essais, au sujet de l'amitié qu'il ressent pour La Boëtie, amitié partagée du reste par ce dernier, et qui fut pour Montaigne l'époque la plus heureuse de sa vie.

— "Au demourant, ce que nous appellons ordinairement amis et amitiez, ce ne sont qu'accointances et familiaritez nouees par quelque occasion ou commodité, par le moyen de laquelle nos ames s'entretiennent. En l'amitie de quoy je parle, elles se meslent et confondent l'une en l'autre d'un meslange si universel, qu'elles effacent et ne retrouvent plus la costure qui les a joinctes.

" Si on me presse de dire pour quoy je l'aymoys, je sens que cela ne se peult exprimer qu'en respondant : 'Parceque c'estoit luy ; parce que c'estoit moy.' Il y a au-delà de tout mon discours et de ce que j'en puis dire particulièrement, je ne sais quelle force inexplicable et fatale, médiatrice de cette union. Nous nous cherchions avant que de nous estre veus, et par des rapports que nous oyions l'un de l'autre, qui faisoient en nostre affection plus d'effort que ne porte la raison des rapports ; je croys par quelque ordonnance du ciel. Nous nous embrassions par nos noms : et à notre première rencontre, qui feust par hazard en une grande feste et compaignie de ville, nous nous trouvasmes si prins, si cogneus, si obligez entre nous, que rien dez lors ne nous feut si proche que l'un à l'aultre. Il escrivit une satyre latine excellente, qui est publiée, par laquelle il excuse et explique la précipitation de nostre intelligence si promptement par-

venue à sa perfection. Ayant si peu à durer, et ayant si tard commencé, elle n'avait point à perdre temps ; et n'avoit à se regler au patron des amitiez molles et regulières, ausquelles il faut tant de précautions de longue et préalable conversation. Cette cy n'a point d'aultre idée que d'elle mesme, et ne se peut rapporter qu'à soy : ce n'est pas une spéciale consideration, ny deux, ny trois, ny quatre, ny mille ; c'est je ne scay quelle quintessence de tout ce meslange, qui, ayant saisi toute ma volonté, l'amena se plonger et se perdre en la mienne, d'une faim, d'une concurrence pareille : je dis perdre, à la vérité ne nous reservant rien qui nous feust propre, ny qui feust ou sien, ou mien."

Il est difficile de mieux peindre, de mieux ressentir l'amitié, et nous ne pouvons douter que Montaigne ait eu pour La Boëtie la plus profonde, la plus vraie, la plus touchante de toutes les amitiés.

" L'amitié dont je parle, se mêlent, se confondent l'une et l'autre d'un mélange si universel, qu'elles effacent et ne retrouvent plus la couture qui les a jointes. Si l'on me presse de dire pour quoi je l'aimais, je sens que cela ne peut s'exprimer qu'en répondant : Parce que c'était lui, parce que c'était moi."

Cette manière vive, élevée, charmante, pleine de vérité et de sentiment, pour décrire l'amitié qu'il ressent pour La Boëtie n'est-elle pas un trait distinctif du génie original de Montaigne.

Quand Diogène avait besoin d'argent il disait : " Qu'il le redemandait à ses amis," non qu'il le demandait.

" Eudamias, dit Montaigne, avait deux amis, Charixenus, Sicyonien, et Areteus, Corinthien : venant à mourir, estant pauvre, et ses deux amis riches, il fait ainsi son testament : Je legue à Areteus de nourrir ma mère, et l'entretenir en sa vieillesse ; à Charixenus, de marier ma

fille, et luy donner le douaire le plus grand qu'il pourra : et au cas que l'un d'eulx vienne à défaillir, je substitue en sa part celuy qui survivra." Ceulx qui premiers vierent ce testament, s'en moquerent ; mais ses heritiers en ayants esté advertis l'accepterent avec un singulier contentement : et l'un d'eulx, Charixenus, estant trespassé cinq jours aprez, la subtitution estant ouverte en faveur d'Areteus, il nourrit curieusement cette mère ; et de cinq talents qu'il avait en ses biens, il en donna les deux et demy en mariage à une sienne fille unique, et deux et demy pour le mariage de la fille d'Eudamidas, desquelles il feit les nopces en mesme jour."

"Cet exemple est bien plein, si une condition en estait à dire, qui est la multitude d'amis ; car cette parfaicte amitie de quoi je parle est indivisible : chascun se donne si entier a son amy, qu'il ne luy reste rien à despartir ailleurs ; au rebours, il est marry qu'il ne soit double, triple, ou quadruple, et qu'il n'ayt plusieurs ames et plusieurs volontez, pour les conferer toutes a ce subject."

Peut-on trouver d'exemple plus touchant d'amitié et de désintéressement !

"O mes amis ! il n'y a pas d'amis," disait souvent Aristote. Nous conviendrons qu'il y a beaucoup de vrai dans cette boutade qui contient beaucoup plus de vérité qu'on ne pourrait le supposer au premier abord.

Il ne saurait y avoir d'amitié basée sur l'intérêt. Ce sentiment admirable se rapproche de l'honneur pris dans le sens absolu du mot. De même qu'il n'y a pas de compromis avec l'honneur, à seule fin que jamais même l'ombre du soupçon ne vienne l'effleurer, de même la véritable amitié ne saurait être soupçonnée d'avoir un but intéressé, quel qu'il soit.

Mais, me direz-vous avec une certaine apparence de raison : A qui dois-je m'adresser si, dans l'infortune, je ne

m'adresse à un ami ? La réponse est bien simple. Adressez-vous à des gens que vous supposez vous être favorables et qui peuvent avoir pour vous une certaine amitié basée sur l'intérêt comme est la vôtre.

Mais qui que vous soyez, croyez-moi, un ami est une chose si précieuse, si extraordinaire, si unique, que pour le conserver il faut écarter impitoyablement de votre esprit toute idée d'intérêt qui pourrait lui porter ombrage et anéantir son amitié.

Quoi qu'il en soit l'amitié, comme l'amour, est une chose si précieuse qu'il faut, comme une plante rare, la cultiver sans cesse avec les plus grands soins. Si on la néglige tant soi peu, comme la fleur elle s'étiole, se fane, dégénère et finit par mourir. Aussi pour la conserver intacte et l'empêcher de dépérir, pensons souvent au bonheur de posséder un ami dévoué, et ne négligeons jamais de lui montrer, dans les moments difficiles de la vie, que nous sommes toujours prêts à partager ses plaisirs et ses peines, en plaçant son amitié au-dessus de tout.

GASTON DOUSSAN.

DE L'AME.

Depuis que nous avons donné, à ce je ne sais quoi qui existe en nous, le nom d'âme, je me demande quel est celui d'entre nous, pauvres mortels, qui ait pu, non pas déterminer ce qu'est l'âme, mais nous en donner une simple analyse, une simple définition exacte.

Combien de philosophes ont essayé de nous démontrer par des raisonnements subtils le rôle que peut jouer en nous ce que nous sommes convenus d'appeler notre âme.

L'âme semble constituer ce qu'il y a de meilleur en nous. Elle est pour ainsi dire l'essence de nous-mêmes. C'est par elle que nous rentrons en communion d'idées avec l'Etre suprême de qui elle émane. C'est par elle que nous entrevoyons l'immortalité et que nous cherchons à résoudre le grand problème de la vie qui semble posé comme une énigme indéchiffrable, que notre faible raison n'a jamais même pu commencer à déchiffrer.

Quel est l'être humain, doué d'une certaine raison, qui ne s'est pas demandé parfois s'il n'y a pas un au-delà après une vie aussi courte, aussi passagère, aussi remplie de toutes sortes de vicissitudes, mêlées à de si rares moments de bonheur. Si ce que nous avons de meilleur en nous, l'âme, doit périr avec le corps, quel peut bien être le but de cette vie qui commence et qui finit comme tous les êtres organisés.

Pourquoi nous faire entrevoir l'immortalité pour nous replonger dans le néant ? Quelle bien peut être la pensée de Dieu si tout est fini avec nous. La logique nous indique qu'il ne doit pas en être ainsi et que cette chose qui n'appartient pas à la matière, qui est au-dessus d'elle, qui pense, qui agit, qui en un mot constitue notre âme, notre personnalité entièrement distincte de l'être matériel, devrait être immortelle en raison de son essence divine qui la rapproche de Dieu. Comment arriver à la démonstration absolue de l'immortalité de l'âme, si ce n'est par l'idée même que nous avons de cette immortalité, pourquoi l'Intelligence suprême nous aurait-elle donné une parcelle d'elle-même qui est tout, pour la replonger dans le néant. Pourquoi nous faire entrevoir l'immortalité, après une vie exemplaire, si ce n'est pour nous perfectionner graduellement, pour nous rapprocher de Lui qui est la perfection même et peut être assimilé un jour à Lui qui est la source, le but final de toutes choses.

Quand nous considérons l'univers dans son ensemble, depuis les mondes innombrables qui peuplent l'espace infini jusqu'à nous, pauvres êtres minuscules et raisonneurs, perdu dans les milliards d'étoiles de la voie lactée sur un petit globe qu'on appelle la terre, nous nous demandons parfois quel a pu bien être le but suprême de la création. Il n'y a pas à douter que tout ce qui est existe, que la vie répandue sur notre globe doit l'être aussi sur tous les autres, que tous ces mondes innombrables, mus par une loi formidable qui les fait se mouvoir avec une vitesse vertigineuse autour d'un centre commun de gravité, n'ont pas été jetés d'eux-mêmes dans l'espace insondable.

Comment refuser de croire, comment ne pas admettre, qu'une force incompréhensible dont aucune intelligence humaine ne peut se former une idée a conçu la création du monde, et a mis en nous ce qui me semble être la meilleure preuve de son existence, notre personnalité, notre âme, notre intelligence. L'idée de supposer que Dieu n'existe pas, que la Création n'a aucun but, que nous devons retourner au néant ainsi que toutes choses, sans avoir demandé d'en sortir, est tout simplement absurde. Comme il n'y a pas d'effet sans cause, pas plus que de feu sans fumée, il faut pour être conséquent avec nous-mêmes, il faut que nous admettions ce qui est, que l'Univers existe, que la Terre tourne autour d'un centre commun de gravité, que tout ce qui est autour de nous, qui vit et qui respire, y compris nous-mêmes, atteste non seulement la puissance infinie du Créateur, mais encore son Intelligence suprême qui nous fait entrevoir, aussi bornés que nous soyons, que nous sommes ici bas pour y remplir un but, que ce but n'est pas et ne saurait être le néant, qui est la négation de Dieu, mais au contraire, en nous perfectionnant et en devenant meilleurs nous rap-

procher de Celui de qui nous sommes émanés, de Dieu lui-même.

GASTON DOUSSAN.

Nouvelle-Orléans, 1er Octobre 1898.

M. Alcée Fortier, Président de l'Athénée Louisianais,

Cher Monsieur,

Comme pendant des amusantes fables, en langue nègre, de M. Choppin, je prends la liberté de vous soumettre une autre parodie d'une œuvre du bon LaFontaine, laquelle, écrite en français de la " pure France," —expression entendue au Canada,—vit le jour au cours de l'automne de 1852.

Durant les deux premiers tiers de cette année-là, un esprit de spéculation effrénée, provoqué par le fameux coup d'Etat du 10 décembre précédent, s'était emparé de la Bourse de Paris, et les valeurs qui s'y traitent avaient éprouvé des hausses considérables. Mais, comme il arrive toujours en pareils cas, la baisse avait fini par reprendre le dessus, et il en résultait de grandes pertes et de sérieux embarras d'argent.

Avant d'aller plus loin, il me paraît convenable, dans l'intérêt de ceux qui ne sont pas au fait du vocabulaire de la Bourse de Paris, de faire connaître le sens du mot "la coulisse." Donc par là on désigne une assez nombreuse classe de vendeurs, d'acheteurs et de courtiers qui, pour une raison ou pour une autre, opèrent en dehors de l'enceinte et du mouvement régulier de la Bourse. Or, la Coulisse ayant ses hausses et ses baisses, à l'instar des baisses et des hausses de la Bourse elle-même, et même,

le plus généralement, *pari passu* avec elles, notre auteur inconnu était aussi fondé à écrire que la Coulisse avait monté, puis avait baissé, que l'est le gros du public à parler, comme il fait couramment, de la hausse ou de la baisse de la Bourse.

Cette explication donnée, je reproduis le factum en question :

La Coulisse ayant monté
Tout l'été,
Se trouva fort dépourvue
Quand la baisse fut venue.
Pas le plus petit coupon
D'action ou d'obligation.
Elle alla chanter misère
Chez la Banque, sa commère,
La priant de lui prêter
Quelque argent pour tripoter
Jusqu'à la hausse nouvelle.
—Je vous rendrai, lui dit-elle,
Avec votre capital
Un intérêt sans égal.
La Banque n'est pas prêteuse,
C'est là son moindre défaut:
—Que faisiez-vous aux cours hauts ?
Dit-elle à cette emprunteuse.
—Chaque jour, de tout venant,
J'achetais, ne vous déplaise.
—Vous ach'tiez, j'en suis fort aise,
Eh bien ! vendez maintenant.

N. B —Un "boursicotier" qui analyserait cette fantaisie au point de vue de ses pensées habituelles s'écrierait sûrement : " quelle absurdité ! " Mais n'en serait-il pas de même d'un entomologiste qui appliquerait la même méthode à l'appréciation de " La Cigale et la Fourmi."

Agréez, cher Monsieur, mes cordiales salutations,

FÉLIX LARUE.

CAUSERIE.

TROUVÈRES ET TROUBADOURS
OU
COUR D'AMOUR DU ROMANIN.

Nous nous proposons dans l'étude suivante de donner un aperçu, nous le craignons, bien incomplet, des enfants de la gaie science :

TROUVÈRES ET TROUBADOURS.

Pour cela, amis lecteurs, il nous faut faire un bond prodigieux de sept cents ans ! Oublier pendant une minusculeuse demi-heure cette triste fin de siècle avec son matérialisme cynique, son naturalisme écœurant et brutal. Nous transporter dans cette délicieuse France méridionale afin de nous laisser bercer par le doux lyrisme de ces spirituels chantres du midi, les troubadours, ou, permettre à la verve guerrière des trouvères de réveiller en nous, enfants gâtés d'une civilisation trop raffinée, l'esprit chevaleresque des Gaulois nos ancêtres.

Nous voilà donc en plein moyen âge, époque de luttes sanglantes, pendant lesquelles se jouaient, bien souvent, l'avenir d'une grande nation, les destinées de tout un peuple.

Pendant les entr'actes de ces drames terribles, les farouches guerriers du nord, tel que Richard Cœur de Lion Philippe Auguste, Othon le Grand et tant d'autres de la même trempe, ne demandaient pas mieux de remplacer la pesante armure par le gentil mantelet aux brillantes couleurs, le casque par l'élégante toque surmontée de

l'aigrette, la lance par la lyre, le cri de guerre par la chanson amoureuse.

C'est dans ces intermèdes toujours bienvenus et plus ou moins prolongés, que les grands seigneus, voire même les souverains, se rendaient en foule aux cours d'amour dont nous devons parler aujourd'hui.

Les troubadours avaient des cours d'amour, espèces de tribunaux ou les femmes jugeaient les questions difficiles ou embarrassantes.

Les trouvères avaient des assemblées littéraires nommées puys d'amour, où les poètes récitaient leurs compositions en présence des dames.

L'existence de ces derniers n'a jamais été contestée, il n'en est pas de même des cours d'amour provençals que quelques savants traitent de contes bleus.

Cependant l'abbé Millot, l'historien littéraire des troubadours, parle en plusieurs endroits de ces tribunaux galants ; il n'est pas le seul, Nostradamus en parle expressément dans les vies des troubadours, Guillaume Adhémar, Raymond de Miraval, Perceval, Doria, Geoffroy, Rudel et autres.

Ce qu'il y a de certain, c'est que ces institutions les plus bizarres et les plus incroyables peut-être qu'ait jamais imaginées l'esprit humain, ont eu une grande influence sur les mœurs et coutumes des XII et XIIIme siècles. L'importance, nous pourrions presque dire la vénération que l'on portait à ces assemblées, était due aux juges charmants et gracieux qui y présidaient.

De puissants souverains, nous dit la chronique, ne dédaignèrent pas d'y assister, d'y occuper le premier rang et d'en régler les chaleureuses discussions. Le fameux empereur, Frédéric Barberousse, en forma une dans ses états à l'imitation de celles de France.

Inutile d'insister plus sur l'authenticité ou l'importance relative de ces tribunaux romanesques, nous essayerons de peindre sans plus de préambule comment ce trop clément aréopage féminin dirigeait les affaires du dieu volage.

LA COUR D'AMOUR DE ROMANIN.

A l'issue de l'hiver, dit un romancier, alors que le joli temps de prime-vert commence, et qu'on voit arbre verdoyer, fleurs s'épanouir, et qu'on entend oisillons chanter en toute joie et douceur d'amour, l'ormel des jeux, dont le feuillage couvrait les réunions des troubadours et des chevaliers amoureux, laissait déjà poindre sa verdure; les bancs de gazon qui l'entouraient s'enraillaient de blanches marguerites, et sur le ruisseau voisin se courbaient avec souplesse de flexibles berceaux de roses sauvages.

Devant le perron de chaque habitation seigneuriale, un ormel était planté, consacré à la tenue des cours d'amour, aux récits des paladins et aux premiers chants de la renaissante poésie.

Les tiges de cet arbre fameux étaient chargées d'offrandes et festonnées de fleurs, la chapelle miraculeuse la mieux achalandée lui eût envié ses ex-voto. On y voyait des armes conquises en l'honneur des dames, des écharpes que les disciples d'Amour, allant en pèlerinage vers l'ormel, y nouaient en signe de leurs vœux; des couronnes remportées par les paladins et les trouvères, les uns dans les tournois, les autres dans les concours littéraires de Caen, d'Amiens ou de Valenciennes, enfin des cithares, offrandes silencieuses de quelque amant désappointé. Plusieurs de ces ormels furent justement célèbres, en France, au treizième siècle. Celui du château de Romane ou Romanin (petite ville située sur les bords de l'Isère), semble l'avoir remporté sur les autres comme

nous le prouvera la suite de ce récit. Il ne faut pas croire que ces parlements d'amour étaient jeux frivoles, gais badinages créés pour charmer les heures oisives de grandes dames, grands seigneurs et troubadours, au contraire, rien de plus sérieux que ces assises provençales où l'esprit féminin pouvait donner un libre cours à ses ruses les plus raffinées, à ses plus exquises subtilités.

Ces juges consciencieux ne se gênaient guère pour rendre des arrêts inprévus qui devaient remplir d'un joyeux étonnement l'ange gardien protecteur de toute faiblesse féminine, et, par contre, couvrir de dépit l'esprit malin. Mais, hélas, ce dernier ne devait pas tarder à prendre sa revanche et s'écrier triomphalement : Ange, déploie tes ailes et retourne au céleste séjour ! Gare à l'imprudent qui aurait osé résister ou refuser d'obéir. Ces arrêts étaient sans appel. Les amants ajournés devant le redoutable aréopage auraient été honnis et méprisés s'ils en eussent méconnu l'autorité ou s'ils se fussent dérobés à la ponctuelle exécution de ces condamnations pour le moins excentriques. Mais ce qui paraîtra d'une originalité étourdissante aux dilettanti littéraires du dix-neuvième siècle dont le goût est tant soit peu blasé par les œuvres profondément analytiques du jour, ce qu'ils trouveront d'une bizarrerie incroyable, c'est la sommation par-devant cour d'amour faite par un chevalier à sa dame qu'il accuse du crime d'infidélité.

Nous en donnons ici un échantillon, nous n'oserions le faire si ce n'était que cet acte donne une exacte idée de l'esprit du temps :

Assignation d'un chevalier à l'infidèle accusée
du crime de lèse-amour :

L'an de persévérance, le neuf du mois d'assiduité :
En vertu des contraintes du bureau d'amour, et à la

requête de Tircis, amant fidèle, demeurant rue du Sacrifice, paroisse de la Sincérité, à l'enseigne de la belle Passion, où il a élu domicile; J'ai, Nicolas de Bonne-Foi, huissier audiencier ordinaire, immatriculé, exploitant partout le royaume de Tendresse, l'un des officiers de Cupidon, juge de l'île de Cythère, soussigné, donné assignation à demoiselle Philis, fille de Cruauté et de Tyrannie, en son domicile, rues des Rigueurs, paroisse de Dureté, à l'enseigne du Cœur de Rocher, parlant à son aimable personne ; à comparaître, deux heures de relevée, en la chambre d'engagement, par devant Monseigneur, prince de la Constance, lieutenant général de la Fidélité, marquis de la Complaisance, seul juge du royaume d'amour ; pour se voir condamner ladite Philis à donner, le jour, et sans délai, son cœur audit Tircis, conformément à la promesse verbale qu'elle en a faite ; lui déclarant que, faute d'y comparaître, elle sera atteinte et convaincue du crime d'infidélité; que défenses lui seront faites à l'avenir de ne plus hanter personne du sexe masculin, s'en étant rendue indigne ; sur les peines portées par les ordonnances et réglements du royaume d'amour ; et en outre, pour l'infidélité par elle commise, et avoir faussé sa promesse audit Tircis, qu'elle sera pareillement condamnée à une insensibilité perpétuelle ; et à cette fin, permis audit Tircis, de donner son coeur à qui bon lui semblera ; comme de raison, requérant dépens, dommages et intérêts, attendu les chagrins et inquiétudes causés par ladite demoiselle audit Tircis, et lui ai déclaré que M. Charles Laimant, procureur, occupera pour ledit Tircis, en la chambre du bureau d'amour, et ai, à ladite demoiselle, parlant comme dessus, laissé copie de la présente, pour sûreté du tout.

Contrôlé en l'île de Cythère, au bureau de l'Amitié, le jour de la Discorde, l'an de rupture.

Ces actes, que plusieurs auteurs ont donné comme des pièces singulières et curieuses, se trouvent dans le tome 97 des nouveaux choix du Mercure, et dans la Bibliothèque des romans, novembre 1785.

Ce qui va suivre maintenant sur les cours d'amour est pris, à quelques exceptions près, dans la Gaule Poétique de Marchangy.

L'Audience des Plaids d'amour, causait autant de joie, de transports et d'apprêts, que l'ouverture du carnaval dans notre bonne ville du Croissant ou que l'inauguration d'un président dans la capitale de notre grande république. On se rendait de cent lieues à cette audience, que devaient précéder trois veillées pour les jeux dans lesquels les troubadours, les trouvères et les ménestrels récitaient des poésies, des fabliaux et des romans. L'illustre Phanie de Gantelme, dame du château de Romanin, avait fait annoncer qu'amour tiendrait son lit de justice le six du mois de mai, sous l'ormel dudit château de Romanin. Des fêtes de toute espèce, la foire de Crémieux, une chasse dans la forêt de la Tour-du-Pin, devaient concourir aux plaisirs de cette session.

Dès que cette nouvelle se fut répandue en France, et que, sous la permission du comte Raimond Béranger, qui devait présider les Plaids, le viguier d'amour eut donné à la requête des amoureux plaignants les ajournements à époque fixe, on se mit en marche de toute part pour se rendre au castel de Romanin.

Bertrand d'Almanon, épris de Phanie de Gantelme, Nazémur le noir, homme courtois et beau parleur qui dans ses vers appelle l'amour, le roi dieu ; Giraud de Borneil, loué par le Dante ; Perdigon, fils d'un pauvre pêcheur de l'Espéron ; Guilhelme d'Amalric et le noble et magnifique Savari de Mauléon, se rendaient à petites

journées et pédestrement, selon l'usage des troubadours, à l'ormel de Romanin, s'arrêtant volontiers au bord des fontaines et à l'entrée des bois, pour deviser sur l'amour et raconter de facétieuses aventures. Quelques-uns d'entre eux, pour imiter sans doute les poètes grecs, portaient à leurs chapeaux couronnés de fleurs, à leurs toques ombragées de plumes, une cigale d'or, emblème de l'existence éphémère des poètes provençaux.

La caravane, tout en cheminant, s'augmentait d'une foule de troubadours voyageant gaîment au son de la lyre et des flûtes. Soudain les pèlerins aperçurent un nuage de poussière ? Un singulier spectacle allait bientôt distraire la monotonie de leur longue route. Ils virent apparaître sur la crête de la colline, parmi le feuillage sombre qui la panachaient, une longue file d'hommes et de femmes, marchant deux à deux, couverts d'habits chamarrés et tout pavoisés de rubans multicolores. C'était la confrérie des pénitents d'amour, appelés galois par le chevalier de la Tour qui nous en a conservé la véridique, et néanmoins incroyable histoire.

Ces vagabonds dont on aura peine à concevoir l'étrange manie, avait formé une secte dont les membres faisaient vœu de prouver l'excès de leur amour par leur opiniâtreté invincible à braver les rigueurs des saisons et à supporter, en l'honneur de ceux qu'ils aimaient, les souffrances les plus aiguës.

Selon les statuts de l'ordre, les chevaliers et les écuyers, les dames et les demoiselles, car cette folie fut contagieuse aux deux sexes, devaient porter durant les fortes chaleurs de la canicule, manteaux et chaperons doublés, puis, ainsi emmaillotés, pénitents et pénitentes parcouraient les régions brûlantes du midi. Pendant l'hiver, ces fanatiques se dépouillaient de leurs vêtements, ne gardaient qu'une toile légère et se promenaient lente-

ment vers l'étang du nord ainsi que sur les neiges où soufflait la bise. En été, ils allumaient de grands feux, devant lesquels ils se chauffaient couverts d'amples manteaux; dans la rigoureuse saison, il n'y avait dans l'âtre que de la verdure. C'eût été selon eux un péché irrémissible, que de ne point intervertir l'ordre des saisons, de prendre fourrure en hiver et toile fine en été.

Cette secte avait pris naissance au Poitou; et quoique ses prosélytes mourussent de froid et de fatigues, elle avait tellement troublé les cervelles de ces temps-là, qu'on voyait des milliers de ces frénétiques amoureux se répandre dans plusieurs provinces se rendant processionnellement aux lieux devenus célèbres par quelque passion exemplaire. Les pénitents d'Amour que les troubadours avaient vus sur la colline allaient à l'ormel du Romanin pour recueillir précieusement, en de petits vases d'onyx, la rosée qui étincelle chaque matin sur les rameaux de l'ormel consacré au fils de Vénus.

Après quelques autres rencontres de ce genre, les troubadours arrivèrent au bourg de Romanin dominé par un antique monastère et par plusieurs châteaux. Le plus apparent, celui de Phanie de Gantelme, était couvert de plomb et de tuiles peintes. Au lieu des marques de la féodalité et de la guerre, ce manoir depuis qu'il était devenu l'asile des troubadours errants et le siège des cours d'amour, n'offrait que des emblèmes de paix et de douceur. Les tourelles s'étaient changées en colombiers, les remparts en terrasses brillantes des fleurs du lilas, du chèvrefeuille, et des rosiers. Sur les créneaux jadis ébréchés par les lances des assaillants, ou noircis par les brandons et les fascines, serpentaient la vigne et la clématite. L'intérieur du château ne présentait pas de moins agréables métamorphoses. Au lieu de grilles qui fermaient les fenêtres on ne voyait que les châssis avec

leurs vitraux en losanges, sur lesquels on avait tracé, en diverses couleurs, des devises et des rébus d'un sens amoureux.

Dans la grand'salle, naguère lambrissée de sanglantes armures et de poudreux lambeaux de bannières, se trouvaient les portraits des personnages éminents du douzième siècle, brodés par Phanie et ses filles d'honneur ; le premier représentait Guillaume IX, comte de Poitou, bon troubadour, vaillant et courtois chevalier, passionnément épris de toutes les dames. Ce prince pensait que c'était trop peu que d'en servir une seule dans sa vie : aussi fut-il trompeur et volage. Un jour il contrefit le muet pour que de belles pèlerines, qu'il avait entendues, à leur insu, converser sur l'indiscrétion des hommes, pussent se fier à lui sans crainte.

Deux grands personnages étaient arrivés presque en même temps que les troubadours, l'un était Bérenger V, comte de Toulouse et protecteur des poètes de son temps ; l'autre, poète lui-même, était Thibaut, comte de Champagne et roi de Navarre. Il présenta sa suite à Phanie de Gantelme, et lui nomma surtout, avec éloge, Thierry, de Soissons, Monseigneur Gaces Brûlés, Hugues de Bersy, Renaud de Sabreuil, Gaultier d'Argies, Pierre de Craon, et le vidame de Chartres.

Cependant il était cinq heures du soir, les écuyers prirent leurs cors et se mirent à corner l'eau sur le perron et dans les cours. Cet usage, pratiqué dans les grandes maisons, invitait les commensaux à se laver les mains dans une onde aromatisée, versée en d'immenses coquillages. Le souper était servi à cinq heures du soir. Phanie de Gantelme avait fait joncher la salle à manger de primevères et de roses effeuillées ; les lambris étaient ornés de festons de lierre, parmi lesquels murmurait le doux zéphyr. Trente couverts marquaient les

places de soixante convives ; car la même assiette devait servir à une dame et à un chevalier. On apporte les viandes bouillies du premier service, et les vins renommés d'alors ; tels que ceux des clos d'Aussois, de Meulun, d'Argenteuil, de Soissons et autres ! Entre les deux services on fit entrer les ménestriers et les jongleurs pour les divertissements de l'intermède.

Le second service se composait de plats merveilleux, et dont la dimension dépasse toute croyance. D'un pâté immense, dont l'épée de l'écuyer brise les contours, s'échappe une volée d'oiseaux de toutes couleurs ; les faucons et les éperviers qui reposent sur le poing des officiers de service, prennent alors leur essor, et dressés à ce manège, ils ramènent aux dames les volatiles tremblantes.

Les convives ne touchant plus aux mets du second service la conversation s'anime à la ronde.

Tout à coup le bruit lointain de l'orage se fait entendre, les volets se ferment avec fracas ; à cette nuit profonde succède bientôt la lumière de cent candélabres. La table desservie de mets entamés se couvre comme par enchantement de quatre figures, représentant les quatre saisons. Ces légers simulacres, composés de soie et de plumes variées, n'étaient que de brillantes enveloppes sous lesquelles toute la féerie d'un dessert élégant était habilement ménagée.

Nouvelle surprise ! Une bouffée de vent emporte et roule en un clin d'œil les quatre figures aériennes et dévoile les fruits, les fleurs et les aromates.

Au milieu de la table est un vaste bassin de liqueur, où navigue un cygne éclatant de blancheur ; de ce bassin s'élève un arbre d'argent, dont les pommes d'or font les délices des regards, tandis que de petits oiseaux, cachés dans le feuillage radieux, charment, par leurs con-

certs, l'oreille des convives étonnés. Cependant les valets et les damoiseaux portent les liqueurs et les vins d'absinthe, de myrte, d'aloès ; l'orage se fait entendre de nouveau, un coup de tonnerre semble fendre la voûte de la salle, et l'on voit tomber sur la nappe odorante, une pluie de dragées et de boutons de roses. Après ce repas dont on n'a pas exagéré la magnificence, les convives se rendent en foule sous l'ormel, et à la lueur des flambeaux, commence la première veillée poétique. Vingt troubadours et autant de trouvères, accordent les cithares et les lyres ; on se tait, et les regards des dames se tournent vers le roi de Navarre et semblent l'inviter à faire entendre une de ses chansons amoureuses, que d'indiscrets historiens ont crues inspirées par la reine Blanche de Castille. Thibaut prenant sa mandore des mains du vidame de Chartres, exprime ainsi sa tendresse pour celle qu'il ne veut pas nommer.

Au foyer que le ciel allume,
Le Phénix se plaît à mourir ;
Comme lui mon cœur se consume,
Près de l'objet de son désir.
L'immortel oiseau de l'aurore,
Ne meurt que pour se ranimer !
Ainsi du feu qui me dévore
Je veux renaître pour aimer.
Riches trousseaux, orfèvrerie,
Beaux manoirs et vassaux nombreux,
De l'or autant qu'en abbaye,
J'ai tout, et ne suis point heureux,
Le chaste objet de ma constance
A mes désirs n'a pas souri,
Moins vaut être sire de France
Qu'être amant pauvre — mais chéri !

Après avoir chanté, le comte de Navarre passe la mandore à Guillaume Figuiera, fils d'un tailleur de Toulouse, afin de montrer que dans les amusements de l'esprit on doit oublier les préséances du rang.

Guillaume Figuiera raconte, en s'accompagnant de la mandore, qu'en traversant la plaine il a rencontré bergère dolente et plaintive qui chantait ce refrain naïf :

Alouette
Joliette
Peu t'importe de mes maux !

Il l'aborde et lui répond par un autre refrain de cette vieille chanson,

Nul ne doit aller au boïs
Sans sa compagnette.

Le troubadour après lui avoir conté fleurette, s'en vient au castel et compose cette pastourelle qu'il chante à l'assemblée, sur un air simple et champêtre.

Je vis un jour, dans la prairie,
Bergère en pleurs.
Et mon âme fut attendrie
De ses douleurs.
Dites-moi, fille au teint rose,
Ah! dites-moi,
L'amour serait-il cause,
De votre émoi ?

Hélas, me dit-elle, je pleure
L'ingrat berger
Qu'une plus belle, tout à l'heure,
Vient d'engager.
Tu pleures l'ingrat qui t'oublie ?
Moi—je le plains.

....
Comme elle souriait
Je répondis à son sourire
Par un baiser ;
Elle me dit : Quand j'abandonne
Qui sut trahir,
Se peut-il qu'amour donne
Tant de plaisir ?

Les dernières vibrations de la mandore de Figuiera résonnaient encore, lorsque sonna la cloche du couvre-feu. Chacun dut se retirer, à ce signal, emportant la délicieuse impression qu'avait laissée la romance du pauvre troubadour.

La seconde journée de la cour d'amour devait se passer au village de Romanin où se donnait une foire brillante.

Les foires à cette époque étaient de véritables fêtes où se trouvaient réunis les jongleurs, charlatans et autres sires de la même espèce. Un grand nombre de tentes, de pavillons aux plus riches couleurs étaient semés çà et là dans la plaine, déployant à l'envi leurs marchandises hétérogènes ; tels que, tapisseries rouges et violettes, robes écarlates, fourrures, pelisses, surcots, courroies garnies d'argent blanc et servant de ceintures pour relever gorgerettes et autres denrées de ce genre.

Mais le spectacle le plus attrayant de tous fut celui qu'offrirent, aux grandes dames et grands seigneurs de la cour d'amour, d'audacieux charlatans qui, montés sur des tréteaux, criaient à tue-tête qu'aucun mal physique ne résistait à leur art tout puissant, que les douleurs morales les plus tenaces s'évanouissaient, disparaissaient comme par enchantement devant leurs passes miraculeuses, devant leurs paroles magiques. Une foule immense entourait le plus tapageur de ces empiriques.

Il fit passer quelques-uns de ces innocents derrière une toile où se trouvait une grande chaudière dans laquelle cuisaient des herbes émollientes.

“ Mes amis, leur dit-il, — et ce n'est pas une petite affaire que de vous rendre la santé. J'en sais cependant le moyen, c'est de prendre le plus malade d'entre vous, de le plonger dans cette chaudière et d'en faire un remède pour les autres ; ce remède est violent, j'en con-

viens, mais il est infaillible et je réponds de votre guérison."

A ces mots les bonnes gens se regardent les uns les autres, mais personne ne veut s'avouer malade. Le charlatan s'adressant à l'un d'eux lui dit: "Tu me parais pâle et débile, c'est toi qui es le plus malade." Mais le manant effrayé se sauve en jurant par tous les dieux de l'Olympe qu'il ne s'est jamais mieux porté. Tous sortaient de même se prétendant guéris.—Comment? C'est là leur secret, à eux le soin de ne pas le divulguer! Aussi le public, toujours crédule, acheta les pilules et sachets de l'esculape ambulant l'accusant, pour le moins, bien bas, tout bas, de sorcellerie.

Après s'être ainsi divertis les dames et les seigneurs de la cour d'amour reprirent le chemin du castel de Romanin où les attendait le dîner auquel devait succéder la dernière séance sous l'ormel. Nous la passerons sous silence afin d'arriver plus tôt au lendemain. A dix heures du matin, heure solennelle, devait s'ouvrir le parlement des dames, présidé par le prince d'amour. Cette cour avait à juger les différends qui s'étaient élevés entre les chevaliers et l'objet par trop récalcitrant auquel ils avaient imprudemment voué leur amour.

Les conseillères étaient: Phanie de Gantelme, Clarette de Beaux, Adalzie d'Avignon, Huguette de Forcalquier. Pour suppléantes furent élues Blanche de Flassans, la dame Natibors et Clara d'Auduze. La salle était tapissée de rameaux verts et jonchée de primevères et de violettes.

Le viguier d'amour faisant l'office de greffier donna lecture à la cour d'une lettre patente du roi René, autorisant ladite cour à condamner les parties aux frais, et, à en recevoir comme "épices," des boîtes de confitures et de dragées, pourvu que les plaideurs n'y eussent point

glissé des billets doux et des devises à l'effet de séduire les belles conseillères, leurs juges et arbitres souverains.

Après avoir ouï la lecture de ces pièces, le sénéchal donna la liste des ouvrages où il était médit des femmes ; lesquels ouvrages furent justement condamnés à être brûlés sur le perron et leurs cendres à être jetées au vent, qui emporte d'ordinaire les vains serments de n'aimer plus.

Alors commencèrent les plaidoyers sérieux ; la longueur de ces pièces, aussi curieuses qu'amusantes, ne permet guère de les citer ; cependant il en est une extrêmement originale et surtout courte que nous reproduirons afin de donner une idée des causes célèbres plaidées devant la cour d'amour. Ce procès, ou plutôt ce cas singulier, terminera cette causerie :

Deux victimes du dieu aveugle se trouvaient embarrassées sur l'exécution d'une promesse d'amour. Ils s'étaient promis que, forcés de vivre éloignés l'un de l'autre, ils regarderaient, toutes les nuits, à une heure convenue, la blonde Phébée dans sa course vagabonde à travers l'espace étoilé, et, qu'en respirant sa lumière amoureuse, ils se pénétreraient de leurs souvenirs mutuels et s'adresseraient un doux bonsoir. Les amants jouirent pendant quelque temps de cette correspondance aérienne, mais ce qu'ils n'avaient pas prévu arriva : l'astre argenté cessa de paraître dans les cieux. La question épineuse fut celle-ci? Que feraient-ils pour observer leur vœu tant que durerait l'absence de la lune? Les juges, après avoir mûrement réfléchi, décidèrent que Vénus, toujours si propice aux disciples de Cupidon, remplacerait l'astre des nuits et servirait à la contemplation mémorative des deux cœurs souffrants.

Avant de se séparer la cour d'Amour mit au concours pour l'ouverture de la prochaine session, plusieurs ou-

vrages en l'honneur des dames, et, surtout la réfutation d'un arrêt des Pères du Concile de Macon, qui estimaient, on ne sait pourquoi, que les femmes ne sont pas de l'espèce humaine, mais des créations diaboliques envoyées sur la terre pour perdre les hommes et leur faire gagner l'enfer au plus vite.

Cette décision fut chaudement applaudie par l'aréopage féminin ; en effet, ces bons pères ne se montraient-ils pas—par ignorance, bien sûr, — par trop rigoureux pour les êtres charmants dont le prince des poètes a dit :

Les femmes sont sur la terre
Pour tout idéaliser ;
....
Tout ce qui brille offre à l'âme
Son parfum ou sa couleur ;
Si Dieu n'avait pas fait la femme,
Il n'aurait pas fait la fleur.

MARIE AUGUSTIN.

28 Octobre 1898.